

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 43 (1946)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Prix du miel

1. Les prix maximums du miel indigène sont fixés, avec effet immédiat, aux taux suivants :

A. *Marchandise en vrac :*

	Par kg. net emballage et ICHA non compris
a) Livraisons des producteurs aux grossistes et aux grandes organisations distributrices, frais de transport non compris	Fr. 6.20
b) Livraisons des producteurs, des grossistes et des grandes organisations distributrices aux détaillants, frais de transport non compris	6.40
c) Livraisons aux consommateurs, prix net	7.25
d) Pour le miel en rayons, les prix ci-dessus (a-c) peuvent être augmentés d'un supplément maximum de 2 francs par kilo net.	

B. *Marchandise emballée, étiquetée :*

	Contenance nette :		
	250 gr. embal. et ICHA non compris	500 gr. Fr.	1 kg. Fr.
a) Livraisons des producteurs aux grossistes et aux grandes organisations distributrices, frais de transport non compris	1.65	3.20	6.40
b) Livraisons des producteurs, des grossistes et des grandes organisations distributrices aux détaillants, frais de transport non compris	1.70	3.30	6.60
c) Livraisons aux consommateurs, prix nets	1.95	3.75	7.45

2. Le miel indigène ne peut être vendu et facturé qu'au poids net.

3. Pour toutes les ventes de miel indigène — hormis les livraisons aux consommateurs de quantité allant jusqu'à 3 kilos — des bordereaux de livraison ou des factures doivent être établis, desquels ressortiront les renseignements suivants :

*Nom et adresse du fournisseur ;
Lieu et date de la livraison ;
Nom et domicile du destinataire ;
Poids net en kilogrammes ; prix net par kilogramme.
Genre de l'emballage ;
Valeur de l'emballage facturé ;
Montant total de la facture.*

4. Lorsque les acheteurs sont débités de la valeur des emballages — tels que bidons, boîtes, etc. — ces récipients doivent être facturés séparément, et cela tout au plus au prix coûtant. Les emballages facturés, portés en compte ou livrés à titre de dépôt, seront repris par les vendeurs aux mêmes prix, s'ils sont renvoyés en bon état et franco de port.

5. L'affichage des prix de détail de la marchandise en vrac est régi par les prescriptions No 572 A/44, du 29 septembre 1944. Les producteurs et les marchands qui vendent du miel indigène en petits emballages (250 gr., 500 gr. ou 1 kg. net) sont tenus d'imprimer bien lisiblement les prix de détail maximums sur les boîtes ou les étiquettes.

Entrée en vigueur

9. Les présentes prescriptions entrent en vigueur le 13 juin 1946. Simultanément, les prescriptions No 417 A/45, du 30 juin 1945, sont rapportées.

Les faits antérieurs à la publication des présentes prescriptions restent soumis aux dispositions précédemment en vigueur.

Attribution de sucre pour le nourrissage des abeilles en automne 1946

L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation a décidé une nouvelle attribution de sucre pour le nourrissage des abeilles en automne 1946.

Ayants droit. — Tous les apiculteurs ayant pratiqué jusqu'ici l'élevage des abeilles.

Base de l'attribution. — La base de l'attribution sera constituée par le nombre de colonies hivernées établi au 11 février 1946, autrement dit le nombre de colonies ayant servi de base pour l'attribution du printemps 1946.

Les apiculteurs qui, en 1945, ont réduit leur effectif du quart ont la possibilité de le ramener au chiffre *reconnu du printemps 1945*. Toutefois, il ne sera pas tenu compte des augmentations du nombre de colonies *dépassant le chiffre reconnu au printemps 1945*, à moins que celles-ci soient dues aux achats de colonies constituées faits depuis le 28 février 1945 et qui ont été portés en diminution de l'effectif du vendeur.

Ampleur de l'attribution. — 9 kg. de sucre par colonie. Pour les colonies sur grands rayons (ruches Dadant, Streuli ou Spühler) : supplément 1 kg. par ruche.

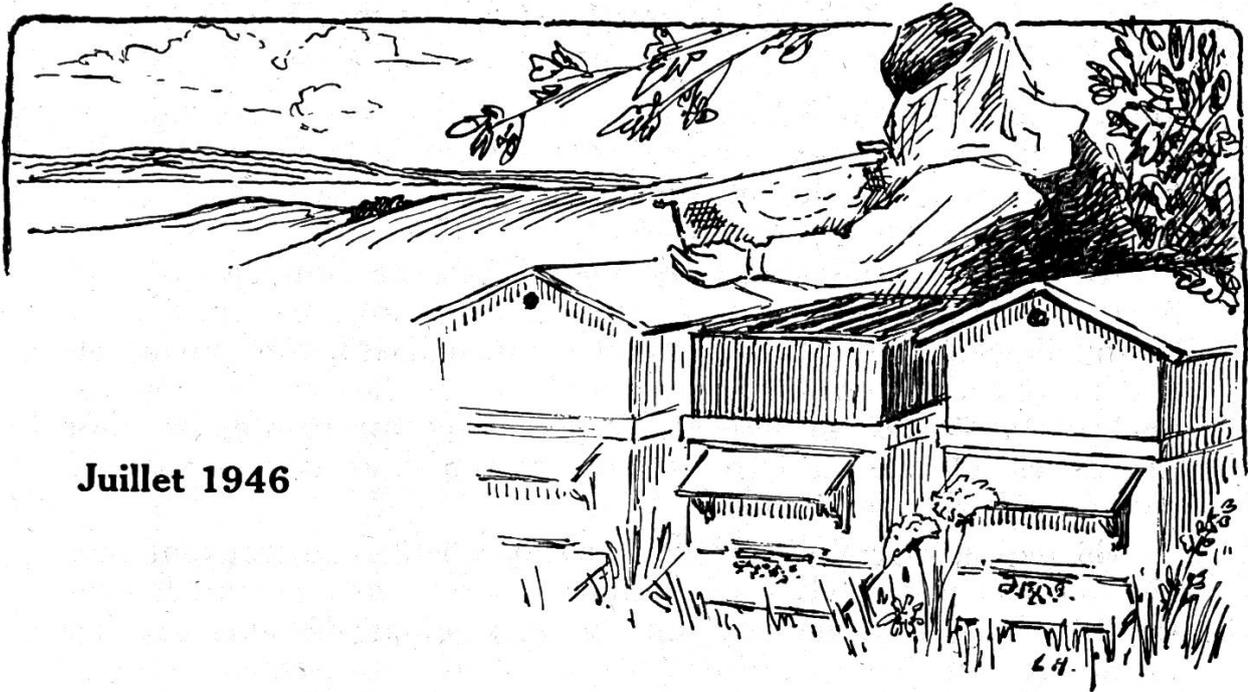
Nouveaux apiculteurs. — On ne pourra leur accorder aucune attribution de sucre en vue de l'élevage d'essaims. Cette interdiction ne s'applique pas aux apiculteurs *acheteurs d'anciennes colonies*, auxquels le droit à l'attribution a été transmis par le vendeur.

Cette interdiction a pratiquement pour effet d'empêcher, en 1946, l'établissement de nouveaux apiculteurs désireux d'élever des essaims.

Des attributions de sucre à de nouveaux apiculteurs ayant acheté d'anciennes colonies ne pourront être accordées que si le débutant prouve :

- a) qu'il a fréquenté une école d'agriculture, ou bien qu'il suit ou a suivi un cours complet d'apiculture, ou encore,
- b) qu'il soigne les colonies qu'il a achetées sous la conduite d'un apiculteur expérimenté.

Validité des coupons. — Du 15 juillet 1946 au 6 octobre 1946.



Juillet 1946

Cette première quinzaine de juillet 1946, avec ses nombreuses et froides averses, son temps bouché et ses nuits fraîches (5 et 6 degrés les 13 et 14), a bien ralenti, pour ne pas dire arrêté complètement le travail de nos abeilles. Depuis l'humide, mais magnifique et inoubliable assemblée d'Echallens, le 26 mai, nous n'avons plus eu de ces belles journées ensoleillées (7 et 8 juin excepté) où dès l'aube et jusqu'à la nuit tombante, le flot affairé des butineuses fait entendre dans nos ruchers son laborieux et agréable bourdonnement. Recluses, inactives, le nez au trou de vol, ces demoiselles sont agressives, d'une humeur exécrable, aussi, la moindre opération est-elle accompagnée de cuisantes réactions.

Claustrées, comprimées, encasernées dans des ruches à capacité trop faible pour contenir leurs nombreux bataillons, nos braves avettes ont décidé d'agrandir par la force leur espace vital. C'est pourquoi, en ces trois semaines, nos 48 colonies nous ont gratifié de 35 essaims dont plusieurs de 4 à 5 kilos. Depuis plusieurs années, pourtant, nous avons essayé de sélectionner, d'élever sur nos meilleures ruches non-essaimeuses, et ces années passées, nous croyions avoir réussi !...

Logés sur cires gaufrées, sans aucun vieux cadres, nourris autant que les restrictions nous l'ont permis, pourvus de jeunes et prolifiques reines, plusieurs sont haussés aujourd'hui et attendent avec impatience le retour des beaux jours et de... la miellée du Jura qui a déjà fait son apparition. Mais... reviendra-t-elle ? après ce froid.

Mon cher débutant, de tout cœur, je souhaite, toute proportion gardée, que vous n'ayez pas eu à soutenir un tel assaut. Mais les essaims que vous avez eus, en avez-vous pris véritablement soin ? Si oui, vous devez être fier de ces nouvelles colonies qui, si la deuxième récolte nous sourit quelque peu, pourront vous donner

une récolte très appréciable. Si, au contraire, ces jeunes rejetons ont été livrés à eux-mêmes, vous aurez à vous en mordre les doigts, car la fièvre de l'essaimage passée, ce n'est qu'avec beaucoup de peine que vous réussirez à les faire bâtir.

Avez-vous profité, sitôt la récolte extraite, de l'une de vos colonies, la meilleure, pour faire un ou deux essaims artificiels ? Quand l'essaimage naturel est nul ou insuffisant, c'est un excellent moyen d'augmenter le nombre de ses ruches ou de préparer quelques ruchettes de réserve, si précieuses au printemps pour sauver les colonies en détresse. Si vous voulez essayer, n'attendez pas, c'est le dernier moment.

En plaine, les foins sont coupés, nos abeilles ne trouvent plus rien ou bien peu de choses à butiner et nous avons extrait le contenu des hausses. Cher débutant, il est prudent, de toute urgence même, de contrôler les provisions qui sont sérieusement mises à mal pendant ces journées de pluie et de froid. Il est peut-être temps d'utiliser une partie du sucre que nous avons pu mettre en réserve ce printemps, car il serait regrettable de laisser une colonie périr en plein été.

Pendant les accalmies, les fureteuses deviennent plus nombreuses. Il s'agit donc de rétrécir les trous de vol afin de faciliter aux gardiennes leur service de garde. Ne rien laisser traîner qui puisse devenir la proie des pillardes. La moindre parcelle de cadre, un objet emmiellé, une goutte de sirop, peuvent provoquer le pillage, ce fléau, ennemi No 1 de nos ruchers, qui, une fois bien installé, peut durer jusqu'à l'arrière saison, quand il ne recommence pas au printemps.

Profitez aussi de cette visite du début de juillet pour contrôler la ponte de vos reines, des vieilles comme des jeunes ; voyez si elle est normale, abondante. En effet, depuis la pose des hausses, nous n'avons plus eu, ou très rarement, la curiosité de voir ce qui se passait dans le corps de ruche. En juillet, il est temps de s'en rendre compte et d'intervenir si tout n'est pas absolument normal. Les jeunes abeilles qui naîtront en août et dans les mois suivants passeront l'hiver et seront appelées à préparer l'essor de la colonie au printemps. Il faut donc, dès la mi-juillet, dans chacune de nos ruches, une ponte régulière et abondante. A cette époque, il est facile de reconnaître celle d'une jeune majesté, serrée, bien groupée en sphère dans les différents cadres, de celle d'une vieille mère, usée, ponte clairsemée, restreinte, répandue au petit bonheur dans tous les rayons. Une reine est-elle défectueuse à ce moment, il faut, sans hésiter, la changer pour ne pas avoir une désagréable surprise au printemps suivant : orphelinage ou reine bourdonneuse. Et puis, le « remérage » d'une orpheline ou le changement de reine qui s'impose, deviendront de plus en plus difficiles et

aléatoires au fur et à mesure que la saison s'avancera. Ces opérations faites en juillet, permettent en outre à la jeune reine de pondre en suffisance et de préparer une belle et forte population pour l'hivernage.

Je vous ai dit plus haut que le pillage était à craindre, à redouter. Aussi, mon cher débutant, n'ai-je pas besoin de vous conseiller de faire rapidement dans ces visites de contrôle, de laisser les ruches ouvertes le moins longtemps possible et de travailler de préférence le soir, quand la grande animation a cessé. Si malgré ces précautions, les choses se gâtent, vous saurez être assez sage pour abandonner le travail et le remettre au lendemain.

Un dernier mot. Juillet est chez nous un mois difficile pour l'apiculture ; prenez donc bien soin de votre rucher, ne négligez rien, stimulez pour maintenir ou faire recommencer la ponte si la deuxième récolte se fait attendre, et puis, soyez un membre actif de votre section, ne manquez aucune séance, amenez vos amis qui, comme vous, y trouveront du plaisir.

Gingins, 19 juin 1946.

M. Soavi.

Essais de traitement au sulfamide

Pendant mon service dans une formation française du Service sanitaire, en 1940, pendant la drôle de guerre, je faisais connaissance avec des traitements aussi massifs que variés au Dagenan, le sulfamide français. On traitait grippe, pneumonie, méningite et maladies vénériennes avec des résultats quasi miraculeux. On enregistrait aussi parfois des accidents foudroyants.

J'avais lu les travaux de Levaditi : Paris méd. XXVII (1938) et de Whitby : Lancet I 1210 1095 (1938) qui concluaient que le groupe de sulfonamides associé à d'autres éléments, par exemple le M + B 693, un sulfonamide-pyridine, en enlevant les capsules des pneumocoques, a l'air d'agir directement sur les bactéries pathogènes en empiétant dans leur métabolisme.

Ces conclusions me faisaient supposer qu'on pouvait toujours essayer les sulfonamides contre les maladies du couvain et même du noséma, malgré que celui-ci soit classé dans les microsporidies.

En 1943, je commençais des essais de dosage. Je ne cherchais pas à guérir des abeilles, les miennes étaient en parfaite santé, mais je voulais simplement déceler la dose maximum qu'un poids donné d'abeilles supportait sans périliter.

Je tombais dès le commencement sur des difficultés. Le Dagenan et le Cibazol étaient difficilement solubles. L'Irgamid, par contre, se dissolvait facilement. Mes abeilles de contrôle, clausurées, sans le moyen pour les garder à la température propice (Thermostat) mouraient aussi vite que les abeilles droguées. Des petites quantités d'abeilles (100 gr.), sans reine, se laissaient mou-

rir d'ennui. A la longue, j'essayais tout simplement du sirop drogué sur une grande ruche. A 0,5 et 1 gr. par litre les abeilles ne montraient aucun signe d'intoxication, sauf un ralentissement au travail et une certaine langueur dans les mouvements.

La dose pour homme étant à peu près de 17 gr. dans les 5 jours, l'abeille pesant 1/10 de gr. (tout cela théoriquement), le 1/10 de gramme-homme reçoit la drogue à raison d'ordre du cent millième de gramme. En comptant la contenance du jabot de l'abeille à 58 millimètres-cubes, il fallait environ 17.000 abeilles pour absorber mon litre avec 1 gramme de drogue. Chaque abeille avalait donc 1/17.000 de gr., donc 10 fois plus que l'homme.

Avec ce système, il est évident qu'il est impossible de contrôler ce que chaque abeille garde en elle, puisqu'elle revide son jabot ; impossible aussi de constater les décès dûs à la drogue, puisque l'abeille peut aller mourir dehors. On ne peut que tâtonner.

Je peux seulement affirmer que ma ruche survivait, travaillait après arrêt de l'essai, hivernait sur 10 litres de sirop (cette fois-ci à 0,15 grammes par litre) et étaient dans une forme splendide au printemps.

En septembre 1943, apparaissait un article de K. Gygli, inspecteur cantonal à Wynigen, dans la *Blaue*, par lequel j'apprenais que sur le conseil du Dr Morgenthaler, on avait fait, en 1942 et 1943 des essais de traitement de la loque européenne, *Bac. Pluton*, etc. Ces essais avec 3 centimètres cubes de Cibasol par litre (le Cib. a-t-il été livré liquide et si oui, à quel % ?) avaient été négatifs.

Le Dr Morgenthaler attribuait l'insuccès de l'essai à la raison suivante :

« On croyait pouvoir classer le *Bac. Pluton* dans les streptocoques. Selon les derniers travaux du Prof. Burri (*Beiheft 5 de la Schweizerische Bienen-Zeitung*, Mars 1943), il est probable que *Pluton* n'est pas un streptocoque. Le Cibasol étant un spécifique contre streptocoques, ne pouvait donc pas agir. »

Ici, je me permets de citer G. M. Finlay (*Recent advances in Chemotherapy*, 1939) :

« Dans des infections dues à des streptocoques hæmolytiques, tels que érysipèle, mastoïdites, méningites, pneumonies, etc., le pontosil et le sulfanilamide sont d'un grand secours ; des infections dues au streptococcus viridans s'améliorent peu et temporairement. Les infections des voies urinaires dues au streptococcus faecalis résistent aux sulfamides (connus en 1938 — J. W.) »

Il y avait donc aussi des streptocoques résistant aux sulfamides. Mais de 1938 à 1942 que de progrès ! Les sulfamides ont sauvé la vie et la santé de millions de gens, à un tel point qu'on peut parler de sulfomiracles.

Par moment, leur action est erratique et inexplicable et c'est pour cela que j'en viens à deux articles de l'« American Bee Journal », Février 1946. (A suivre.)



Rayons en aluminium

Géo Mousseron, dans la *Moisson*, écrit sur ce sujet ce qui suit :
Il existe un procédé, quoique ne datant pas absolument d'hier, mais malgré tout, assez peu connu et surtout peu employé : il s'agit des cadres entièrement bâtis en aluminium. C'est la reproduction parfaite, à l'aide de ce métal, du travail fait à la cire par les ouvrières.

Deux questions peuvent se poser aussitôt : comment cette disposition va-t-elle être acceptée par les butineuses ? Quel avantage sérieux peut-on retirer de cette sorte d'innovation ?

A la première, il est facile de répondre par les essais faits de différentes parts et qui ont répondu d'une façon parfaite aux espérances. Alors que les abeilles refusent toute espèce d'autre produit que la cire pure, elles admettent volontiers et sans la moindre répugnance, les logements d'aluminium qu'elles achèvent rapidement en y apportant le complément indispensable de cire pour terminer les alvéoles métalliques. Ces expériences ayant été renouvelées en différents endroits et dans des conditions dissemblables, il est possible d'admettre que ce procédé est, dès maintenant, à envisager sur une plus grande échelle.

Quant aux avantages à en retirer, on peut les donner ci-après : grande économie de cire pour la production de laquelle une dépense de miel est indispensable. Suppression de l'attaque des rayons par la fausse-teigne, durée illimitée.

En parlant de l'acceptation des rayons d'aluminium par les abeilles, il faut souligner une exception qui paraît être la règle : la reine se refuse à toute ponte dans ces logements modernes. Or, il ne s'agit pas là d'un inconvénient ou même d'un défaut. L'amorçage des cadres s'appliquant à la récolte du miel, et plus particulièrement du contenu des hausses, on se trouve avoir réalisé un

excellent moyen de cloisonnement automatique destiné à empêché la mère de venir pondre dans la partie supérieure de son habitat.

Miel de Madagascar

Il est arrivé en France 9,470.500 kg. de miel de Madagascar, vendu en fûts métalliques de 300 kg., au prix de gros de fr. 6.80 le kg., départ Bordeaux.

Destruction de guêpiers en Algérie

En Algérie, les apiculteurs détruisent les guêpiers à coups de fusil ! Preuve en est l'entre-filet que voici tiré de l'*Echo d'Alger* :

La demande devra mentionner, indépendamment de l'emplacement du rucher, du nombre de colonies déclarées et du calibre demandé, l'acceptation de livrer à la réception même du bon d'achat de munitions, 300 gr. de miel par douilles attribuées.

Il est attribué deux cartouches chargées par ruche déclarée.

Pourquoi le miel n'est plus rationné

La vente libre du miel a provoqué, dans le public, un certain étonnement par suite de la faible récolte indigène de l'année dernière. La Suisse importait avant la guerre 2500 tonnes de miel auxquelles s'ajoutait notre propre production, soit environ 340 tonnes. Jusqu'en avril 1946, les maisons suisses d'importation avaient conclu des marchés pour un total de 2800 tonnes, auxquelles s'est encore ajouté une quote-part de 700 tonnes. Dans ces conditions, le rationnement du miel s'avère donc inutile, d'autant plus que son prix élevé n'est pas à la portée de chacun.

La Suisse pourra-t-elle exporter des reines ?

Les apiculteurs anglais étant à la recherche de reines, on s'est

Les apiculteurs anglais étant à la recherche de reines, on s'est demandé si nos apiculteurs-éleveurs ne pourraient pas en exporter. M. le Dr Morgenthaler, qui s'est renseigné à bonne source, a publié dans la *Blaue* un rapport qui n'est guère encourageant. Les apiculteurs anglais seraient désireux d'introduire des reines italiennes, mais provenant des E. U. où cette race est élevée depuis des dizaines d'années et qui s'adapte très bien au climat d'Outre-Manche. En Angleterre comme en Amérique, règne un préjugé contre la race noire. Le moment serait mal venu pour tenter une expérience avec des abeilles suisses. Par suite de l'appauvrissement dû à la guerre, le peuple anglais et le gouvernement ne verraient pas d'un bon œil qu'on fasse venir de l'étranger une chose qui peut être produite dans le pays même. Aussi, la plupart des apiculteurs anglais s'efforcent-ils d'améliorer la race indigène. Une réclame suisse pour la vente de reines ne serait donc pas indiquée d'autant plus que l'on est dans l'ignorance du comportement de notre race dans ce pays.

Z.

Heureux pays !

Pour une fois, ce n'est pas l'Amérique, mais le beau Valais.

Voici ce que j'ai lu dans une réponse relative à une réclamation concernant l'impôt pour la défense nationale :

Or, il est notoire qu'en 1944 surtout, les rûchers (avec accent circonflexe) ont prôduit de façon exceptionnelle.

C'est pourquoi ces Messieurs de la Commission de taxation III s'autorisaient à estimer le revenu moyen de quatorze ruches pour les années 1943 et 44 à... fr. 1850.— ! Sans commentaires !

Morale de cette histoire : Apiculteurs romands, mes amis ! conduisez tous vos ruches en Valais. Vous y ferez des récoltes... exceptionnelles et vous contribuerez largement à sauver les finances publiques !

Le fisc est mieux renseigné que notre dévoué rédacteur quand la miellée donne...
Une abeille attristée.

La reine d'un essaim primaire

La reine d'un essaim primaire a généralement plus de deux ans. Il est préférable de la prélever de l'essaim dès qu'elle a pondu sur une bonne partie des cadres, soit environ un mois après la formation.

Si cette reine est de très bonne souche, on peut, le onzième jour après le prélèvement, utiliser les alvéoles royaux en les mettant dans des ruchettes de fécondation ou des nourriceries, à laisser dans la colonie jusqu'à l'éclosion.

La reine, prélevée à l'essaim, peut être utilisée pour former de petits essaims ou nuclei qui sont d'un précieux secours, soit en automne, soit au printemps, pour sauver des colonies faibles ou orphelines. Avec six demi-cadres bien garnis, ces nuclei hivernent très bien, placés sur les colonies.

Pour leur formation, il est nécessaire de prélever *de Jeunes abeilles, dans plusieurs colonies, pour le même nucleus*, sinon la reine risque fort d'être mal reçue et une grande partie de la population rentre à la ruche. Le prélèvement des abeilles doit donc se faire en plein jour, lorsque les butineuses sont dehors. Le nucleus bien aéré est ensuite placé dans un endroit frais et sombre et la reine y est introduite avec les précautions utiles, avec cage. La réclusion durera trois jours et pendant ce temps, le nucleus est alimenté avec de la nourriture solide ; miel cristallisé ou candi.

Dès que la reine aura fait une bonne ponte, elle devra être prélevée et pourra servir encore à la formation d'autres nuclei.

Après la suppression de la reine, le nucleus fait un élevage royal qui donne d'excellentes reines, quoiqu'on en dise.

Par ces moyens, la reine de l'essaim est renouvelée tout en ayant la possibilité de faire un élevage facile.

Si les colonies du rucher sont rapprochées, il est utile de bien les signaler, afin que les reines ne se perdent pas lors de la fécondation ; un papier, une brique, un objet quelconque fait l'affaire.

Le Pâquier, mai 1946.

P. Pasquier.

La page de la femme

Quelle apicultrice ne s'est reconnue dans Perrette qui prétendait arriver sans encombre à la ville ? Quel esprit ne bat la campagne ? Qui ne fait des châteaux en Espagne ? La fable dit : « Chacun songe en veillant, il n'est rien de plus doux. » Quelle apicultrice, en prélevant sa première hausse, ne pense déjà au prix de son miel, en emploie l'argent, entoure sa maison de ruches et de ruchettes de tous systèmes, et rêve d'un rucher aux volets mystérieux. Une flatteuse erreur emporte alors son âme : elle est seule au monde avec ses abeilles et les fleurs sont à elle. Ainsi je rêvai. Je m'achetai une belle pépinière à quatre compartiments, dont j'attendais des merveilles. Je l'installai dans mon jardin, en face de ma cuisine, ne voulant rien perdre du plaisir que je comptais avoir. Je commençai par déménager ma plus forte colonie pendant l'hiver, l'installai devant ma pépinière, la calfeutrai de tous côtés, ne laissant qu'une entrée ouverte. Pour la stimuler, je lui donnai chaque soir du sirop mélangé de miel et veillai à ce qu'elle ait assez de place au fur et à mesure de son développement, et pour activer encore plus, je pris à d'autres ruches des cadres de couvain operculé ; quand ma pépinière eut ses seize cadres occupés, je procédai comme avec une autre ruche d'élevage ; j'enlevai sa reine et dix jours après, je divisai ma pépinière en quatre compartiments en laissant deux cellules royales par compartiment.

Chères apicultrices, puis-je vous donner un conseil résultant de mes expériences ? Si vous ne savez pas manier la scie et le rabot, veillez, quand vous commanderez une pépinière, à ce que les partitions s'emboîtent dans les parois, ou soient parfaitement étanches ; c'est là un point essentiel ; en effet, si par hasard une cellule royale (A) éclot avant celle d'à côté (B), la reine sortant (A) cherche à pénétrer pour tirer la reine (B) qui l'occupe. Le cas s'est produit chez moi ; les abeilles se rassemblent autour de la reine (A) et abandonnent leur compartiment. Il faut encore que les entrées soient peintes en couleurs différentes, et que l'un des compartiments du milieu ait une entrée derrière pour la fécondation de la reine. (Vous pouvez exiger cela en commandant votre pépinière). J'ai eu le plaisir si grand d'assister à la sortie et à la rentrée de ces majestés. Plaisir, mais aussi déception, car l'une d'entre elles s'est trompée de porte en rentrant. Un ami qui a l'expérience des pépinières m'a laissé un petit résumé de sa manière de faire ; la voici : sacrifier chaque année une bonne ruche,

après qu'elle ait lancé un essaim primaire et opérer 5 à 6 jours plus tard. avant le chant des reines. Prélever deux cadres et abeilles avec au moins deux cellules royales pour chaque compartiment. A ce moment, les abeilles orphelines, depuis une semaine, n'ont plus la même unité et la division s'opère facilement. De cette façon, vous évitez de rendre orpheline une colonie qui est prête pour la récolte et vous utilisez celle qui était disposée à faire un élevage et qui, de toute façon, travaille au ralenti. Voilà donc comment ce cher ami remplit sa pépinière. Pour moi, ayant divisé une ruche le jour même où elle avait lancé l'essaim primaire, j'ai vu quatre à cinq reines éclore dans mes mains. Aussi, je trouve qu'il est trop long d'attendre cinq à six jours comme mon ami, surtout s'il fait mauvais temps. Chères lectrices, connaissez-vous d'autres manières de procéder ? Alors dites-le nous dans cette page.

*
* *

C'est avec plaisir que j'ai lu l'article de la page de la femme du dernier Bulletin apicole. Quoique n'étant pas du même sexe, et en plus de cela débutant, je me permets de dire à cette charmante apicultrice que j'ai eu exactement les mêmes déboires qu'elle et ceci s'est passé ces tout derniers jours. J'avais mis une haussette contenant neuf sections garnies de cire gaufrée extra mince sur une ruchette contenant sept cadres bien garnis dans le bas ; j'ai justement pensé que, puisqu'elles avaient si peu de place, qu'elles s'empresseraient de monter dans la hausse, d'autant plus que je leur ai donné par trois fois du sirop de sucre pour activer la construction des cires. Environ trois semaines après, je donne un coup d'œil, et j'ai fait la même constatation que cette dame : beaucoup de bruit dans la ruche et pas ou peu d'abeilles dans cette petite hausse. Bien entendu, j'ai enlevé tout ce bazar et j'ai mis six rayons de hausse bâtis, sortant d'extraction et encore tout dépurant de miel ; j'espère bien que si le temps s'améliore, pouvoir les repasser une seconde fois à l'extracteur.

Comme conclusion de tout cela, je voudrais dire ceci : il me semble que le marchand d'articles apicoles sérieux devrait rendre attentif le débutant sur ces sortes de déboires et ne pas lui vendre des articles, toujours assez chers, qui sont obligés de prendre le chemin des reliques au bout de peu de temps.

Ottet Oscar, Vevey.

(Réd.) On ne met des « casiers de sections » que sur de très fortes populations et en temps de forte récolte.

On ne pouvait, d'autre part, demander aux négociants d'être plus habiles que l'apiculteur. C'est à lui de savoir ce qu'il a à faire.

Pesées des ruches sur bascules du 1^{er} mai au 10 juin 1946

STATIONS	Alt. m	Augm. gr.	Dim. gr.	Augm. nette gr	Dim. nette gr.	Journée la plus forte gr.	Date
Genève I	391	21 300	5 700	15 600	—	1 800	8/6
Genève II	391	—	—	4 500	—	—	—
Delémont	415	16 250	5 500	10 750	—	5 300	7/6
Porrentruy	425	—	—	3 000	—	—	—
Bex I	430	8 500	2 700	6 100	—	1 400	7/6
Bex II	430	5 550	1 450	4 100	—	1 150	7/6
Neuveville	432	—	—	3 900	—	—	—
Neuchâtel	438	1 000	1 000	—	—	—	—
Chili-Monthey	450	7 000	2 850	4 150	—	500	14/5
Wavre (Ntel)	475	8 000	1 550	6 450	—	2 500	7/6
Marnand	481	16 850	6 700	10 150	—	1 200	7 6
Autavaux	483	9 300	4 500	4 800	—	1 000	2/5
Berlincourt	505	25 600	4 600	20 000	—	4 300	6 6
Corcelles (Ntel)	530	21 300	6 550	14 750	—	5 500	8/6
Senarclens	586	13 350	3 200	10 100	—	1 450	27/5
Cressier (Ntel)	600	11 000	—	11 000	—	—	—
Matran	613	11 900	950	10 950	—	550	7/6
Vuarrenge	650	5 100	3 850	1 250	—	—	—
Rue (Fbg)	650	9 600	5 600	3 900	—	2 100	1/5
Valangin	653	1 500	2 500	—	1 000	—	—
Carrouge (Vaud)	728	6 200	5 500	700	—	2 500	1/5
Dombresson	743	14 600	—	14 600	—	3 500	7 5
Tavannes	760	10 400	4 050	6 350	—	3 000	7/6
Coffrane	805	12 850	5 950	6 900	—	2 700	8 6
Le Locle	925	10 550	2 850	7 700	—	1 650	9/5
Château-d'Oex	968	7 550	3 000	4 550	—	900	8/6
Le Sépey	978	7 350	4 150	3 200	—	1 400	8/6
La Valsainte	1017	16 050	5 800	10 850	—	2 350	2/5
Crêt du Locle	1040	12 200	5 600	6 600	—	1 450	12/5
Chaumont	1089	3 000	—	3 000	—	—	—
Ste-Croix	1090	11 200	4 050	7 150	—	2 000	10/5

Au début de ce printemps, six nouvelles stations d'observations ont été installées, avec chacune une nouvelle bascule enregistreuse, un appareil thermo-hygro-barométrique ; le tout logé dans une cabine de protection. Nous vous donnons ci-après les rapports du 1^{er} mai au 10 juin, reçus jusqu'ici :

Station de Cointrin, Genève : balance, augment., 5 kg. 900, température minima 8,1, maxima 26,6 degrés en moyenne, 15 jours avec pluie, total 112 mm. Châteauneuf : balance, augment. 1 kg. 200, 18 jours avec pluie, total 90,8 mm. Grangeneuve : balance, augment. 17 kg. 540. Cernier (N.) : balance, augment. 7 kg. 700. Marcelin s/ Morges : balance, augment. 7 kg. 550, température minima 7,6, maxima 28,2 degrés de moyenne, 17 jours avec pluie, total 72,8 mm. Delémont, Ecole normale : fonctionne depuis quelques jours seulement.

Observations des détenteurs de bascules

Delémont. — Les quelques apports d'avril et du début de mai ont rapidement disparu. C'est la dégringolade jusqu'au 5 juin. Dès ce jour, la bascule fait de petits sauts jusqu'au 9. A nouveau la pluie.

Porrentruy. — Les quelques kilos amassés en avril et mai ont fondu. Faible récolte au début de juin.

Autavaux. — Mauvais souvenir de mai 46. Faible récolte. Où sont les hausses pleines dont on parle tant ?

Berlincourt. — Miellée de cerisiers, noisetiers, érables, chênes et scabieuses.

Matran. — Récolte sur dents-de-lion et arbres fruitiers. Les colonies se développent, mais les hausses restent vides.

Vuarrengel. — Mauvais mois de mai, début de juin pas meilleur.

Dombresson. — Le mal de mai a fait son apparition.

Tavannes. — Récolte sur arbres fruitiers et dents-de-lion. Beaucoup de pluie.

Le Sepey. — Belle flore des arbres fruitiers et dents-de-lion. Les sapins fournissent un abondant pollen. Beaucoup d'essaims.

La Valsainte. — Récolte sur dents-de-lion. Beaucoup de pluie, 148, 2 mm.

Crêt du Locle. — Belle floraison des dents-de-lion et des érables. Chaque jour un orage vient couper la récolte. C'est la pluie, la neige, la grêle et les gelées, avec — 5 et — 3 degrés.

Le Locle. — La belle floraison a passé par la pluie et le froid, sans que les abeilles en aient profité.

Ste-Croix. — Nos belles espérances de mai se sont trop tôt effacées. Voir les abeilles récolter et placer des hausses à cette saison est un fait rare. Beaucoup d'essaims.

L'Etivaz. — Mai, pour nous ne compte pas. Espérons pour juin.

Rue (Fr.). — Beaucoup d'orages, pluie froide. *J. Walther.*

Rapport sur la station d'observations de Cointrin

Mars 1946

La station a été mise en service le 10 mars 1946 ; elle comprend une balance enregistreuse Schenkel, un baro-thermo-hygrographe, le tout logé dans une spacieuse cabine, très bien construite.

Elle comprend encore un pluviomètre, mais il faudrait également une girouette, pour enregistrer les vents.

Tous ces appareils donnent entière satisfaction ; il y aurait lieu, toutefois, d'ajouter à la balance Schenkel une petite hampe d'arrêt, comme elle existe au barographe, pour retenir l'aiguille

lors du changement, chaque semaine, du papier enregistreur ou lorsqu'on visite la colonie.

Après un hivernage parfait, les populations se sont trouvées assez faibles au commencement de mars ; des plaques de couvain existaient sur 2 à 3 cadres. Les abeilles se sont fortement ressenties du manque complet de récolte en 1945.

Février et mars ont été plutôt froids ; ce n'est que le 15 mars que les abeilles ont commencé à faire des sorties appréciables, 500 grammes sont sortis, mais il n'en est rentré que 400 grammes et ainsi de suite à peu près pendant tout le courant du mois.

Il y a lieu de constater que malgré un nourrissage stimulant de 200 grammes de sirop chaque soir et les forts apports de pollen, la balance a diminué de 1 kg. 300 dans la semaine du 10 au 16 mars, de 900 grammes dans celle du 17 au 23, par contre elle est restée stationnaire la semaine suivante.

La dépopulation du printemps s'est fait particulièrement sentir ; il est aussi probable que les nombreuses naissances ont été également une des causes de la diminution du poids de la balance, ainsi que la forte consommation des vivres pour alimenter les nombreuses larves, car les reines se sont mises à pondre d'une manière intensive.

On sait qu'une larve complètement développée pèse 170 à 180 milligrammes ; l'abeille, au moment où elle quitte sa cellule, ne pèse plus que : l'ouvrière 90 milligrammes, le mâle 190 milligrammes. Si donc il y a journallement 1000 abeilles naissantes, c'est 90 grammes de diminution par jour du poids de la balance.

Il n'y a pas eu un seul soleil d'artifice et aucune abeille n'est allée à la recherche de l'eau pendant tout le courant de mars.

La température est descendue à moins 1 degré les nuits des 19 et 20 mars, pendant les autres nuits elle a varié entre 1 et 4 degrés au-dessus de zéro. La chaleur diurne est montée à 20 degrés depuis le 20 mars ; jusqu'alors elle est restée entre 10 et 18 degrés.

Le barographe est presque continuellement resté aux environs de 730 mm. ; le 13, il est descendu à 715 mm.

L'hygrographe a oscillé journallement entre 30 et 90 %.

Le pluviomètre n'a enregistré que 3 mm. d'eau (trois fois 1 millimètre), le dernier millimètre le 25 mars. *O. Niquille.*

Notice bibliographique

Mon rucher, par Henri Fleisch. Une brochure 16 × 20, de 68 pages.

Henri Fleisch, l'auteur de *Mon rucher*, est un religieux qui a beaucoup voyagé en France et à l'étranger. Il a soigné les abeilles dès son enfance, chez ses parents. Puis, au hasard des circonstances, il a eu à créer ou à restaurer des ruchers. Ce faisant, il s'est aperçu qu'aucun manuel d'apiculture ne traite certaines questions pourtant importantes.

Aussi, dans le but de rendre service, a-t-il consigné ses observations sur la chaleur et l'humidité dans leur rapport avec l'activité des colonies, sur leur

hivernage, notamment dans l'obscurité, sur les visites aux ruches en toutes saisons: Telle est l'origine de ce livre qui captivera les apiculteurs novices et professionnels.

Collecte pour France et Belgique

Mme S. D., Gryon, fr. 5.—

Dons reçus

Entr'aide : L. Hæsler, fr. 5.—

Société romande d'apiculture

*Procès-verbal de la séance du comité central, tenue à Lausanne
le 21 mars 1946*

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de M. l'Abbé L. Gapany, président.

Le président souhaite une très cordiale bienvenue à notre nouveau collègue du comité, M. M. Soavy.

Conduite du rucher. Schumacher rapporte sur les démarches faites à la librairie Payot.

1. Le titre du volume mentionnera qu'il est publié sous les auspices de la Société Romande d'Apiculture.

2. L'ouvrage sera mis en souscription auprès des membres de la Romande, à un montant inférieur de fr. 2.— au prix de vente en librairie.

3. La Romande fournira à l'éditeur les clichés pour l'illustration, aux meilleures conditions possibles.

Schumacher propose de souscrire ferme 1000 exemplaires à prix réduits et de les vendre à nos sociétaires à ce même prix réduit, avec réserve de pouvoir par la suite avoir le même rabais sur les volumes achetés en librairie. Adopté.

Correspondance. 1. Lettre du président des apiculteurs Valdôtains, demandant un correspondant; la société désire fonder un petit journal, a été très intéressée par la lecture du « Bulletin ».

2. Section des Alpes. Le président, M. Fankhauser, dit avoir fait des dons pour les apiculteurs en détresse des pays voisins et demande que ces dons soient publiés dans le Bulletin.

Ce désir légitime ne concerne pas le Bulletin, qui ignore tout de cette affaire; ce sont les personnes qui ont reçu les dons, soit MM. Goffinet et Cuénod, qui doivent faire faire la publication.

3. Section Erguel-Prévôté. M. Petitjean annonce qu'il a été payé fr. 170.— à M. Etique, pour un cours d'apiculture donné en 1945; demande une subvention.

Le secrétaire répondra que la demande est trop tardive; on aurait dû préalablement envoyer le programme et le devis du cours; les subventions sont payées ensuite sur le vu des comptes détaillés auxquels le cours a donné lieu.

4. M. Lehmann, Berne. La Société suisse des Amis des Abeilles organise à Zoug un cours d'instruction pour la lutte contre l'acariose, demandé que la Romande se fasse représenter. Valet est délégué.

5. L'administration des postes de Sion fait part que la circulaire adressée aux membres vétérans ne peut être admise pour l'affranchissement réduit.

6. L'Office fédéral de l'économie de guerre envoie une circulaire qui sera publiée par le Bulletin : Economisons le sucre.

Divers. Schumacher annonce :

a) qu'il reste 243 insignes; ce stock est suffisant pour 3 ou 4 ans. Le comité décide de ne pas faire les frais d'insignes de vétéran pour le moment.

b) La Romande compte 6699 membres au 20 mars 1946.

c) L'hypothèque sur immeuble Schumacher est remboursée; le montant a été versé au compte carnet d'épargne; il est nécessaire d'avoir de l'argent liquide.

d) Souscription apiculteurs étrangers. Un tiers de la souscription sera adressée à M. de Meyer, en Belgique, et deux tiers à la France. Soavi et Niquille revendiquent pour les apiculteurs Savoyards et Gessiens une partie de ces dons, toutefois il faut surseoir jusqu'au moment où le passage de la frontière sera plus accessible pour pouvoir se rendre compte sur place des besoins réels.

e) Les frais d'impression de notre journal augmentent continuellement; le rédacteur sera dans l'obligation de réduire le nombre des pages; il faut envisager l'éventualité pour l'année prochaine d'une augmentation de la cotisation.

Après délibération, le comité décide de réduire les articles nécrologiques au strict minimum; ceux-ci ne devraient, en outre, être consacrés qu'à des personnalités éminentes, membres de comités, inspecteurs, etc. Les comptes-rendus de sections, récits de courses, verrées, etc. doivent impitoyablement être réduits à $\frac{1}{4}$ ou $\frac{1}{2}$ page au maximum. Le rédacteur est chargé de faire connaître cette décision dans le prochain Bulletin.

Le comité adopte le P.V. de l'Assemblée des délégués du 9 mars 1946, lu par le secrétaire, et charge celui-ci d'écrire à M. Lehmann, à Berne, pour une entente commune au sujet de la suppression des mots miel artificiel, employés dans le commerce, de la fixation des prix du miel, de la concurrence des miels étrangers et de l'attribution du sucre d'automne.

M. Soavi est chargé à l'avenir de la partie rédactionnelle des conseils aux débutants.

Valet informe que la maison Joël von Auw, droguiste, à Morges, fabrique des rouleaux de papier soufrés pour le traitement contre l'acariose, à très bon compte.

Niquille renseigne sur le programme de la Fête de la Romande, qui aura lieu à Genève les samedi 22 et dimanche 23 juin prochains.

Séance levée à 16 h. 35.

Le Secrétaire : O. Niquille.

NOUVELLES DES SECTIONS

Section Ajoie-Clos-du-Deubs

Le 26 mai 1946, notre section a eu sa première réunion pratique à Courtedoux. Malgré la pluie, nombreuse était la participation. Nous avons eu le plaisir de visiter un rucher et un élevage de reines, tenus en maître; nous ne pouvons que féliciter le propriétaire.

M. Lucien Goffinet, notre dévoué président, nous expose la valeur et l'importance de la cire d'abeille et ce, depuis les temps les plus anciens. Merci à lui de la part de tous les présents qui garderont un bon souvenir du 26 mai.

A. D.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 8 juillet, à 20 h. 30 précises, au local: rue de Cornavin 4.

Sujet: Le prélèvement de la récolte et soins à donner aux rayons de trausses.

Montagnes neuchâteloises

Réunion amicale, le vendredi 12 juillet, à 20 heures, au Café de la Paix. M. Huguenin, rue de la Paix 74.

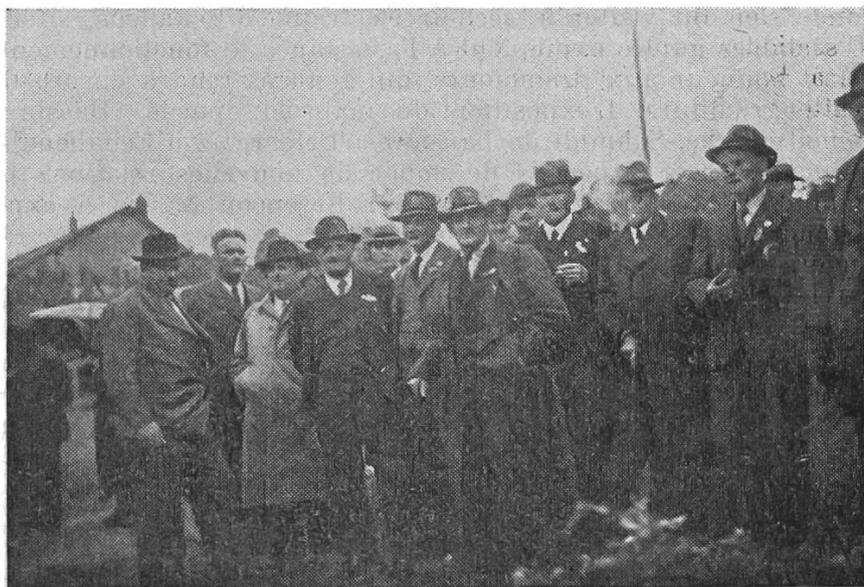
Le comité.

Fédération vaudoise d'apiculture

Assemblée générale du dimanche 26 mai, à Echallens

Les apiculteurs vaudois ont eu leur assemblée générale annuelle à Echallens, pour y tenir leurs assises cantonales. De tous les coins du canton, du

Vully, Jorat, Jura, Montreux et même Genève et Neuchâtel, ils sont venus fraterniser et vivre ensemble quelques heures, qui resteront gravées bien longtemps dans leur mémoire. Ce fut une journée magnifique, l'organisation confiée à la section du Gros de Vaud, fut en tout point parfaite. Seuls, les absents ont eu tort. A 10 h. 30, avec un léger retard (dû aux boîtes à lait !), le train spécial arriva en gare, où le comité de réception salua les arrivants. D'autres sont arrivés en car, auto, voir moto, et vélo, malgré le temps incertain. Quelques instants plus tard, battant un vigoureux rappel, l'essaim au complet se groupe dans la grande salle, autour de son président cantonal, M. Soavi, qui dit sa joie de se retrouver au milieu des amis des abeilles et qui salue en particulier notre cher président de la Romande, M. l'abbé Gapani ; notre aimable rédacteur, M. Schumacher, qui par son dévouement inlassable rend le Bulletin aussi captivant que possible ; M. Valet, l'inspecteur cantonal des ruchers, toujours vigilant et soucieux de la santé de nos abeilles ;



26 mai 1946. Un groupe à Poliez-le-Grand.

notre si sympathique président honoraire de la Romande, M. Mayor, toujours alerte et jeune de cœur. La partie administrative fut menée rondement. M. Soavi rappelle dans son rapport que l'année 1945 laisse de bien mauvais souvenirs, gel et sécheresse, avec une récolte qui était nulle. Par suite de difficultés d'importation, l'attribution de sucre ne fut que de trois kilos par colonie. Partout ce ne furent que des cris d'alarme, des ruches périrent de faim, d'autres quittent les ruches pour se loger ailleurs. Grâce aux multiples démarches de la Fédération vaudoise et à la compréhension de nos autorités à Berne, nous avons pu toucher du sucre de secours. Malgré cette situation critique, le bon apiculteur a tout de même soigné avec amour ses abeilles, espérant que l'avenir sera meilleur. Aussi 1946 s'annonce favorablement et comblera, nous l'espérons, tous les espoirs. La brûlante et actuelle question des traitements des arbres et cultures donne beaucoup de soucis à nos apiculteurs. Il est absolument nécessaire que les traitements se fassent aux moments propices et selon les recommandations diffusées par nos stations d'arboriculture. Malheureusement, beaucoup d'agriculteurs n'en tiennent pas compte et cela à leur propre détriment et à celui de nos abeilles. Il est donc nécessaire que nos autorités intensifient les recommandations. La brochure du Dr Kobel devrait être diffusée par tous les moyens. Notre consigne est donc dès aujourd'hui : Aide-toi, le ciel t'aidera ! Par de vifs applaudissements, l'assemblée

rendit hommage au président Soavi, en remerciements pour l'immense travail accompli au courant de l'année 1945.

Ce fut le tour du conférencier, M. Valet de Morges, de nous entretenir sur le sujet : « Fleurs et abeilles ». La présence des abeilles est indispensable pour la bonne fructification des arbres. Les expériences du Dr Kobel démontrent clairement l'importance des abeilles pour obtenir de bons résultats dans nos vergers. Le 80% des fleurs sont visitées par nos avettes infatigables. Pour que les vergers produisent une récolte normale, il faut deux colonies par ha. arborisé. Les apiculteurs et les arboriculteurs ont donc incontestablement les mêmes intérêts, les premiers à bien soigner les abeilles, les seconds à les protéger contre les traitements mal à propos des arbres et cultures. Une collaboration saine est nécessaire, pour le grand bien de tous. Le conférencier fut remercié très chaleureusement pour son exposé instructif et captivant. Le film de M. Maibach, apiculteur à Berthoud, qui donne un aperçu de la vie des abeilles et des expériences faites par M. le Dr Kobel, a clos la séance. Et tout le monde s'en fut visiter le séchoir électrique d'Echallens, situé près du château. D'aimables guides expliquent à l'assistance le fonctionnement de cette usine qui fait honneur aux promoteurs, qui rend et rendra encore de grands services à l'agriculture. L'exposition du matériel apicole (Bassin de Marchissy, Cuénod d'Orbe, Schmidt de Lausanne, Delacrétaz d'Echallens) a retenu bien des apiculteurs et a permis de nouer de nouvelles relations pour plus tard. Dans une de ces vitrines, la maison Besençon & Cie a exposé, avec goût, tout un matériel à l'usage des apiculteurs.

Dès 13 h. 30, un banquet de deux cents couverts fut servi dans la même salle, décorée pour la circonstance. Pendant le repas, la Lyre d'Echallens nous a joué les meilleurs morceaux de son répertoire. Le maître-queue, William Mermoud, l'aimable tenancier de l'Hôtel de Ville d'Echallens a satisfait tout le monde. Le service fut impeccable. Le vin de fête, du Lavaux de Testuz, fut un vrai régal. Aussi nous adressons à M. Mermoud et à son personnel nos vifs remerciements. A la fin du banquet, M. Soavi se fait un plaisir spécial de saluer la présence de M. le conseiller d'Etat Gabriel Despland, qui, pour la première fois depuis sa brillante élection aux plus hautes charges de l'Etat, se trouve avec les apiculteurs vaudois. Il salue encore MM. Piot et Jaunin, députés. Sur proposition de M. Gonet, M. Joran, apiculteur comme de bien entendu, est nommé major de table. D'emblée celui-ci nous prouve qu'à côté de son « dada », il sait tenir sous son charme toute la salle. M. Joran regrette que le comité d'organisation n'était pas *personna gracia* auprès de l'échusier céleste, mais il a oublié que la journée nuageuse était tout simplement voulue pour garder aux ruchers les essaims prêts pour le voyage ! Le major de table donne immédiatement la parole à M. Despland, conseiller d'Etat, qui nous apporte les vœux et salutations du gouvernement vaudois et nous fait part de ses félicitations pour le travail assidu des apiculteurs. Il a plus de plaisir de se trouver au milieu d'un essaim d'apiculteurs que d'abeilles, pourtant s'il n'est pas un ami proprement dit de l'abeille même, il sait apprécier hautement le produit incomparable de celle-ci ! Il est heureux de constater que les relations entre le gouvernement et les apiculteurs sont très cordiales. Concernant le projet à l'étude de l'assurance maladie, il fera tout pour nous donner satisfaction. S'occuper des abeilles, c'est un devoir naturel. Il vouera, tout comme son prédécesseur, toute son attention à la question souvent soulevée de la plantation d'arbres mellifères le long des routes. Les apiculteurs vaudois ont en lui un véritable ami de l'apiculture. Et il termine son discours fortement applaudi par ces paroles : « Les apiculteurs sont contraire à un essaim, où les vieux restent et les jeunes partent ! » — Et ce fut le tour de notre président romand, l'abbé Gapany, de nous dire sa joie sincère de se trouver parmi les amis vaudois, lesquels sont toujours reçus à bras ouverts à son presbytère de Vuippens. Lors de la dernière mob, plusieurs gris-verts en service dans la belle Gruyère, n'ont manqué l'occasion

pour aller trouver le président et se retremper dans la belle amitié que seuls les apiculteurs savent cultiver. Le président recommande tout particulièrement de ne point gâcher le prix du miel, qui reste le même que l'année passée. Malgré la présence, sur le marché, du miel étranger, de bien moindre qualité que le nôtre, il ne faut pas vendre à vil prix. D'autre part, étant donné la récolte satisfaisante, il espère que le miel fera de nouveau son apparition sur la table familiale, pour le bien de tous. M. Mændly, le dynamique syndic d'Echallens, excuse l'absence du préfet, retenu ailleurs, nous apporte les salutations des autorités locales. C'est grâce à lui que la grande salle a été mise obligeamment à disposition des organisateurs. Espérons que sa déclaration, que nous sommes les enfants chéris des arboriculteurs, se confirme de plus en plus. M. Piot, député, ancien président de la F. V. A., clos la série des discours, en espérant que l'apiculture sera de plus en plus appréciée à sa juste valeur pour les services qu'elle rend dans tous les domaines.



26 mai 1946. Rucher B. Borgeaud.

Il est 15 h. 30, lorsque l'assemblée se déplace à Poliez-le-Grand. Le temps s'est remis un peu, un petit soleil engage au courage pour faire le bout de route nécessaire. La vue sur le Gros de Vaud, ce grenier du canton, est incomparable, partout belles fermes, prairies vertes, encadrées de belles forêts, dans le fond, faisant un cadre à ce joyau de campagne plantureuse, le Jura. Voir le Gros de Vaud depuis Poliez-le-Grand, c'est comprendre mieux l'amour professé par le grand peintre Burnand, pour ce coin de terre. Et nous voici arrivés au rucher de MM. Benjamin Borgeaud et fils. Il se trouve près de la maison familiale, bien abrité, en contre-bas de la route. Il y a également un poulailler modèle et des clapiers pour des lapins de race. Nous nous trouvons donc chez des amis des frères inférieurs, tout est propre, bien ordonné comme il se doit. Le chien de chasse « Walty » est le gardien vigilant de cette belle propriété, entourée de fleurs. Il est tout penaud de voir tant de monde à la fois. Quelques caresses et le voilà rassuré, il sait que nous sommes tous des amis d'un jour de la maison hospitalière de son maître. Le rucher Borgeaud se compose d'un pavillon avec 23 colonies et 47 ruches Dadant. Quelques ruches sont ouvertes et nous voyons des cadres bien garnis de miel. Partout les populations sont belles et actives. Il faut féliciter M. Borgeaud pour la belle tenue de son rucher, il lui fait honneur et devrait servir de modèle à beaucoup d'apiculteurs. Et voilà que le maître de céans nous invite à la collation, mot simple, mystérieux, mais renfermant parfois des surprises. En

effet, sur des tables placées devant la maison, une avalanche de « cuisses de dames », taillades, sablés, merveilles, petit pains sucrés, etc., etc., sont servis par d'aimables dames et demoiselles. Seules les dames du Gros de Vaud savent faire d'aussi bonnes choses ; aussi un merci tout spécial, au nom de tous, pour cette agréable surprise.

Et avec ces excellentes gourmandises, un nombre impressionnants de fines bouteilles pour enlever la poussière de la route !

Quelques membres de la Lyre d'Echallens sont venus jouer quelques morceaux et une dernière surprise encore, les toutes fraîches et souriantes demoiselles du Cœur des dames de Poliez-le-Grand, sous l'experte direction de M. Brouty, ont agrémenté notre réunion par des chants plein de charme. A elles aussi un vif remerciement.

Entraîné par la belle ambiance, M. Jaquier, de Bussigny, plus jeune que jamais, termine par quelques productions amusantes cette belle et inoubliable manifestation d'amitié.

Il reste au chroniqueur encore un devoir bien agréable à remplir, celui de remercier la Section du Gros de Vaud, en particulier son président, M. Auguste Gonnet, et son comité d'organisation, pour la réussite magnifique de cette inoubliable journée des apiculteurs vaudois à Echallens et Poliez-le-Grand.

Le secrétaire : J. Thurler.

Côte Neuchâteloise

Une réplique du déluge, semblait-il, dimanche matin 16 juin, a engagé un certain nombre des fidèles de nos assemblées à renoncer à se rendre à Lignières. Ils ont eu tort.

Le chaleureux accueil des collègues de ce beau grand village, a largement compensé ce que le temps avait de maussade, par moments. Intéressante séance dans la grande salle de la cure. Les dispositions légales concernant les distances entre les ruches et les voies publiques, les limites des biens voisins y furent passées en revue ; on y rappela aussi les droits sur les essaims qui vont se poser sur les immeubles d'autrui, s'introduire dans les ruches du prochain. Une savoureuse collation, très appréciée, suivit les discussions. La fromagerie du village, la plus importante du canton, offrit, ensuite à notre admiration, ses installations reluisantes, son ordre, sa propreté impeccables, ses rangées imposantes de meules appétissantes, orgueil du fromager, un maître dans sa partie. Le rucher-pavillon tout neuf, de M. Raymond Gauchat, maître menuisier-apiculteur, fut ensuite examiné sur toutes ses faces. Bien construit, bien installé, d'aspect harmonieux, il fit l'admiration de tous.

En résumé, bonne journée, instructive, pour laquelle nous remercions chaleureusement nos amis de Lignières.

Le 21 juillet, sortie en famille aux Sagnettes sur Boveresse. Visite du rucher-pavillon important de M. Burnier. Des renseignements détaillés seront communiqués par circulaire.

Le délai d'inscription pour le contrôle du miel est prolongé jusqu'au 10 juillet.

Section des Alpes

Convocation

Course d'été. — L'assemblée générale, tenue à Bex le 12 mai, s'est prononcée en faveur d'une sortie apicole en Gruyère. Le comité a renoncé à utiliser l'autocar, vu son coût élevé. Il a préparé un programme avec parcours total en train, dont voici l'essentiel :

08 h. 52 Départ de Montreux-Gare par le M. O. B.

10 h. 06 Visite du rucher de M. Auguste Jaunin, à Lessoc.

12 h. 20 Pique-nique à Gruyère, à l'Hôtel de la Fleur de Lys ; pour ceux qui désirent dîner, s'annoncer d'avance et directement au restaurant. Puis visite de l'antique et pittoresque cité et de son castel.

- 15 h. 55 Départ de Gruyères pour Bulle. — Visite éventuelle de ruchers à La Tour-de-Trême, sous l'obligeante direction de M. A. Loup.
18 h. 08 Départ de Bulle.
19 h. 24 Arrivée à Vevey.
19 h. 40 Départ de Vevey.
19 h. 48 Arrivée à Montreux, puis dislocation.

La course aura lieu quel que soit le temps.

Un billet collectif circulaire sera établi dès Montreux ; coût, fr. 5.—, enfants jusqu'à 16 ans, fr. 2.50, grâce à une participation de la caisse ; faveur réservée uniquement aux membres et à leur famille. Pour bénéficier de cet avantage, *s'inscrire auprès du caissier, M. Alb. Henchoz, à Roche (Vd), jusqu'au 19 juillet au soir, en indiquant le nombre d'enfants.*

Une brève assemblée administrative est prévue après le pique-nique.

Le comité a l'espoir que cette course, dans la verte Gruyère, aura un succès équivalent aux précédentes. Il convient que les services de nos dévoués collègues fribourgeois ne soient point déçus.

Apportez, de votre côté, le beau temps et de l'entrain pour que la réussite soit assurée et le souvenir durable.

Pour le comité :

Le secrétaire,
A. PORCHET.

Le président,
Ed. FANKHAUSER.

Société d'apiculture Pied du Chasseral

Cours d'élevage de reines

Le nombre assez élevé d'inscriptions pour le cours d'élevage de reines obligea le comité d'y consacrer deux journées, soit le 30 mai et le 16 juin, afin que chacun en profite vraiment.

Quelque vingt apiculteurs se trouvaient ainsi le dernier dimanche de mai à Cerniaux, au rucher de M. Stähli, de Bienne. La journée était très belle, de sorte qu'une partie du travail put se faire en plein air. Quel plaisir de voir opérer M. Stähli. Il manie, aidé par son fils, abeilles et cellules avec une grande dextérité et un art consommé. Et comme sa science n'a d'égal que son désir d'instruire ses élèves, la journée fut très instructive pour ces derniers.

Le 16 juin, par contre, le temps fut très maussade, de sorte que la deuxième journée, prévue pour cette date, est renvoyée à plus tard.

Remercions encore M. Stähli pour sa complaisance et souhaitons prospérité à son très beau rucher. E. G.

Section de Grandson et Pied du Jura

Un avis comminatoire ayant enjoint aux chroniqueurs des sections de ne pas dépasser la demi-page, nous sommes dans la plus grande perplexité. Pourtant la réunion que notre section tint à Fontaines le dimanche 19 mai, mérite une mention : plus de cent apiculteurs et apicultrices — pardonnez ce néologisme — y assistaient. Le programme prévoyait la visite du rucher de M. Louis Roulet, sis un peu en-dessus du village, au pied de la Côte — il s'agit de celle qui conduit au Mauborget — au milieu des prairies et des vignes. Chacun put prendre des idées et tirer profit de la visite de ce magnifique rucher, dont le pavillon et les ruches en plein air sont magnifiquement tenus par MM. Roulet père et fils. C'est un rucher modèle qui fait honneur à ceux qui l'ont conçu et exécuté, qui le soignent et qui le développent. Il est certain qu'il doit faire bon y flâner dans le petit laboratoire, face au lac de Neuchâtel et aux Alpes, par une aussi belle journée que celle dont nous fûmes gratifiés le 19, et en se laissant bercer par le bourdonnement de nos chères avettes.

Après quoi, M. Clément, président, toujours alerte, dirigea une courte partie administrative, consacrée surtout à la lutte contre l'acariose. M. Comte, notre inspecteur, nous fit ensuite une courte causerie sur la nature de l'aca-

riose, son développement, ses conséquences, et la manière de s'en défaire. Avec la dextérité qu'on lui connaît, il fit une démonstration sur la façon de traiter aux vapeurs de soufre et chacun put prendre là un exemple utile. Le vœu fut enfin émis que ce traitement soit généralisé, pour arriver à de bons résultats dans cette lutte contre l'acariose.

La section se retrouva ensuite chez M. Giroud, qui mit à notre disposition toutes les pièces et toutes les ressources de son hospitalière demeure et, pour rendre à César ce qui est à César, et à Louis Roulet ce qui lui revient, précisons que, contrairement à ce qui a paru dans la presse, c'est M. Louis Roulet qui offrit généreusement une partie du liquide et la section l'autre: il ne s'agit pas du liquide Frow, bien entendu.

Deux avis pour terminer :

Les rouleaux de papier soufré sont à la disposition des apiculteurs chez M. Gaudet, droguiste, rue du Lac, Yverdon.

Le contrôle du miel est de nouveau organisé cette année; s'inscrire auprès du président, M. N. Clément, rue Haldimand, Yverdon, jusqu'au 15 juillet.

Journée jurassienne d'apiculture à Boncourt et Delle

La grande assemblée bisannuelle de la Fédération des sociétés d'apiculture du Jura bernois est définitivement fixée au dimanche 4 août 1946, à Boncourt et Delle.

La dernière assemblée, organisée par la Section d'Erguel-Prévôté, eut lieu à Moutier, le 2 août 1942. Celle de 1944, qui devait se tenir en Ajoie, dut être abandonnée à la suite des événements sanglants qui se déroulaient à nos frontières. Aussi, la Section Ajoie-Clos-du-Doubs s'est jointe à celle du Jura-Nord, pour organiser l'assemblée générale de 1946, à Boncourt. Ce sera l'occasion de renouer les relations interrompues par la guerre avec nos amis français.

Le comité d'organisation fait de son mieux pour que cette rencontre franco-suisse d'apiculteurs revête une importance symbolique, et nous ne doutons pas qu'elle laissera un beau souvenir aux apiculteurs qui y prendront part.

Le coquet village frontière de Boncourt réserve aux membres de notre Fédération un accueil des plus chaleureux.

Une invitation personnelle parviendra à chacun par l'intermédiaire des sections. Nous prions les apiculteurs jurassiens de renvoyer leur carte d'inscription dans les délais fixés, soit jusqu'au 15 juillet 1946.

Le programme de cette grande journée a été arrêté comme suit :

10 h. 30. Assemblée des apiculteurs au Restaurant de la Locomotive, à Boncourt.

12 h. — Banquet.

14 h. — Conférence à Delle (Cinéma Rex) par M. Soavi, membre du comité central sur les maladies des abeilles et comment les combattre.

16 h. — Visite de la ville de Delle.

17 h. 30. Rentrée à Boncourt et dislocation.

Le prix de la carte de fête, comprenant dîner, programme, insigne et formalités douanières, est fixé à fr. 8.—.

Le comité d'organisation se réjouit d'accueillir les très nombreux apiculteurs qui répondront favorablement à son invitation.

Avec les apiculteurs de la Broye fribourgeoise

Au nombre de plus de quatre-vingts, les apiculteurs broyards se réunirent dimanche 26 mai dernier, à l'Hôtel de la Gare de Cugy, chacun voulant applaudir la captivante causerie de M. Fankhäuser, l'actif président d'une section amie: celle de Montreux.

Ouvrant la séance, M. Molleyres, après avoir souhaité la bienvenue au conférencier et à tous les participants, se déclare heureux de constater le caractère prometteur et rémunérateur de la prochaine récolte.

Il fut ensuite procédé à la réélection extraordinaire d'un membre du comité. A l'unanimité, l'assemblée acclama M. Henri Liardet, notaire, à Estavayer, comme nouveau délégué au sein de l'organe administratif.

Impatiemment attendu, M. Fankhauser parla des divers aspects que revêt l'actualité apicole. Le distingué conférencier insista, en premier lieu sur l'esprit de solidarité qui doit exister entre adhérents au même idéal. Seule une bonne entente maintiendra une autonomie intègre et exemplaire.

Une lance fut également rompue en faveur du contrôle du miel. A l'avenir tout spécialement, cette façon de procéder permettra de lutter contre la concurrence des produits étrangers. On ne saurait assez faire l'éloge du miel suisse, nectar divin ayant l'arôme et la finesse pour qualités prédominantes.

Dans chaque entreprise, si minime soit-elle, la comptabilité apicole est de première importance. Elle permet non seulement d'évaluer le prix de revient du miel, mais elle offre aussi à l'autorité fédérale la faculté d'en fixer avec précision le prix de vente.

L'entretien et la saine conservation du matériel doit faire l'objet de soins spéciaux. Périodiquement, les feuilles gaufrées devront être renouvelées, leur durée ne pouvant dépasser plus de deux à trois lustres.

D'autre part, un effort paraîtrait tout indiqué dans certaines régions quant à l'augmentation de l'effectif des ruches, augmentation à jamais bienfaitrice pour la fécondation des arbres fruitiers.

En terminant son brillant exposé, parsemé de pittoresques exemples, l'orateur eut l'heureuse idée de proclamer bien haut le slogan d'un membre de la section : « On est né pour travailler, travaillons ! » *B. Borcard.*

NOUVELLES DES RUCHERS

Marius Rouiller. — Beurnevésin (J. B.), le 1er juin 1946.

Altitude : 429 m. Comblés par les belles journées d'avril, les ruchers ont un aspect magnifique. La ponte paraît bien exagérée en raison des nourritures relativement faibles. La première partie de mai est froide, pluvieuse, enfin déconcertante. Le danger néfaste de la réclusion partielle des avettes occasionne le souci d'essaimage.

Dans la deuxième partie de mai le soleil réapparaît. Le temps est doux et couvert par intermittence. La température augmente de jour en jour pour atteindre 20 degrés à l'ombre. A l'aube, à peine le point du jour a-t-il blanchi le ciel que les premières buttineuses s'élancent dans l'espace. Les chênes, particulièrement, sont pris d'assaut. En quelques jours, les hausses se trouvent déjà partiellement garnies. Quelle aubaine, mais hélas, la station météorologique annonce des précipitations prochaines ! Néanmoins, Dieu merci, nous voilà en partie récompensés pour nos labeurs.

Les essais sont peu nombreux cette année, une dizaine sur les soixante-cinq colonies locales. Par contre, c'est par grappes que les alvéoles se comptent dans les souches. J'en ai vu une qui en portait seulement dix-huit. Un essaim de « chant » comptait pas moins de six majestés vierges qui furent capturées. Voilà une belle occasion à ne pas manquer pour le renouvellement des reines à échéance.

Ce fut le 28 mai la plus forte journée d'essaimage comme aussi pour le nectar.

Les soixante-cinq colonies de notre localité sont indemnes de maladie. Cependant vers mi-avril, le collègue Rossier G., alarmé par un couvain suspect, s'empressa, en apiculteur conscient et avisé, de recourir au Liebefeld. Une prompt analyse rassura notre apiculteur. Il reprit sitôt son sourire déjà noyé dans une anxiété bien compréhensible. Il s'agissait d'un couvain par-

tiellement refroidi, victime probable des méfaits atmosphériques. Le 1er mai, ce collègue eut une deuxième alerte par la même ruche. Cette fois-ci, c'est un essaim, bien précoce il est vrai, mais qui tenait lui aussi à se joindre à son maître pour la fête du travail !

Les mesures prophylactiques et énergiques ordonnées par notre dévoué président, M. L. Goffinet, en 1945, ont largement contribué à la sauvegarde de la santé de nos avettes en 1946. Il faut souligner aussi avec quel intérêt et quelle exactitude notre surveillant local, M. Berberat Jos., a bien voulu exercer cette délicate mission. Les apiculteurs de Beurnevésin leur expriment à tous deux leur profonde reconnaissance.

Pour manque de place nous avons dû renvoyer quelques nouvelles de ruchers au prochain numéro.

Conseils aux débutants

Le soussigné rappelle que c'est M. Soavi, à Gingins (Vaud), qui a bien voulu rédiger désormais les conseils mensuels. On est prié de s'adresser à lui pour les questions relatives à la conduite des ruches.

Par contre, je reste encore rédacteur du *Bulletin* pour tous les articles qui doivent me parvenir aux dates indiquées en deuxième page du *Bulletin*.
Schumacher.

Comptabilité apicole

Les apiculteurs qui tiennent leur comptabilité selon le modèle du Dr Laur, et qui la font boucler par l'Union suisse des paysans, à Brougg, sont instamment priés d'envoyer leur cahier à la division « Recherches sur la rentabilité », Brougg, *avant le 25 juillet*, pour permettre à ce service de comptabilité d'établir les chiffres et les conclusions à temps utile.
Schumacher.

Bibliographie

Nous avons reçu quelques exemplaires de l'ouvrage d'Alin Caillas. Nous recommandons très vivement ce volume précieux : *Le rucher de rapport*, rempli des renseignements les plus modernes.

Pour le recevoir franco, versez fr. 15.— à notre compte de chèques II 1480, St-Sulpice.
Schumacher.

Acariose

Cartons soufrés

Au détail, par 10 pièces, les cartons sont livrés par la Maison J. von Auw à Morges, au prix de fr. 0.60 et non fr. 0.50 comme paru dans le N° de juin (page 209). En gros par 100 pièces à fr. 0.50. Contre remboursement.

Office du miel

Les envois concernant l'Office du miel doivent être adressés à M. Dietrich à Fribourg. Ceux qui parviennent à Corcelles (Ntel) sont retardés, donnent un travail de réexpédition et provoquent des frais à la Romande.
Charles Thiébaud.

Reines sélectionnées, marquées vert, franco, avec cage d'introduction, fr. **12.50**. Ruchettes sur deux cadres de hausses D.-B. qui peuvent s'agrafer, fr. 32.— plus port, ruchette à retourner. Commander sur carte-réponse. Th. Wehrli, Arare (Genève).

Reines 1946

sélectionnées pure race italienne, fr. **12.**— à partir du 10 juin.

Rossetti Pio, Biasca (Tessin).

Miel du pays

J'achète toute quantité de miel pur au prix officiel en échange de

linges de lit, trousseaux, couvertures, rideaux, étoffes pour dames et messieurs.

Demandez offres et échantillons. Prix et choix absolument équivalents à toute concurrence.

Hans BICHSEL, à Berthoud (Berne) ci-dev. Alb. Bichsel Fondée en 1894

Reines de choix 1946

provenant des meilleures souches à fr. 15.— pièce, à partir du 20 mai. Classé hors concours en 1945. Reines marquées.

S'adresser à

Marcel MOLLEYRES
apiculteur VALLON (Frib.)
Téléphone 6 71 24

Etablissement d'apiculture Charles BIGLER

MARTHERENGES S/MOUDON
Tél. 9 56 80

Ruches neuves D.-B. et D.-T.

la pièce fr. 66.— ; cadres non montés la pièce fr. 0.32, le cent fr. 30.—. Colonies logées dans ruches neuves D.-B. livrables fin avril.

Suis vendeur en juin, juillet, août, de quelques

RUCHES

système suisse avec 5 cadres complets d'abeilles et nourriture avec reines 1945-46 provenant de la montagne (1300 m.). Ruches occasion 1 1/2. Prix de fr. 90.— à fr. 100.— contre remb.

P. Mattei, Fusio (Tessin), tél. 37 4 le samedi de 19-21 h.

La station de fécondation Comte & Sollberger

rue du Lac 12 YVERDON
Tél. 2 24 29

vous offre :

SES REINES DE CHOIX

marquées au prix de fr. 12.—

Pour cause de santé à vendre

grand pavillon

ruches D.-B. dont 20 habitées. Eventuellement vente séparée des colonies et matériel divers.

Suard, laiterie, Esmons, Tél. 9 39 19.

La ruche à charnières

montée à queues d'aigle ; à double paroi et à double fond à tiroir, est tout ce qu'on peut désirer comme solidité, confort et manutention. L'essayer c'est l'adopter. Le rucher-pavillon Delacrétaz est toujours plus apprécié. Sa construction simple, son système pratique et démontable, son éclairage avantageux s'imposent.

Demandez prospectus gratuit au constructeur-apiculteur Lucien Delacrétaz, Echallens.

Sommes acheteurs de

MIEL

aux meilleures conditions.

Produits ASAC S. A.

9, av. Jean-Lachenal CAROUGE-GENÈVE

Séchage et torréfaction
de fruits et légumes

GIRE GAUFRÉE (1^{re} qualité)

garantie 100% d'abeilles. — Fabr. par gaufrier,
à grandes cellules et cellules normales
Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640,
700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour
hausse (sections) : 660, 820, à feuilles minces.
Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons.
Prospectus sur demande.

J. HÄNI, SENNIS GÄHWIL (ST-GALL)

Nous sommes acheteurs de **miel pur d'abeilles suisses** (marchandise contrôlée) livrable en récipients Prière d'adresser offre à **ZINCG & Co**, spécialités en gros, Berne (maison fondée en 1850) Tél. (031) 5 50 51.

J'achèterais quelques

ruches CALOR

en parfait état.

Marcel Bornand, La Sagne (Vaud).

Reines „Moron“ 1946

sélectionnées spécialement depuis 1938, pour forte production de miel. Prix net contre remboursement fr. 21.-. Jeunes reines ordinaires, de bonne souche, prix net contre remboursement fr. 15.-. Livrables suivant l'ordre des commandes.

Charles Heyer, apiculteur, Perrefitte (J. b.). 130 colonies, 25 ans d'expérience.

Nourrisseurs-paillassons

pour D.-B., bonne construction, avec auge de 2 1/2 l. à fr. 10.— pièce; auge en fer blanc 25/20/5 cm. à fr. 2 20 p. chez Maurice Gisiger, Berlincourt.

Miel du pays

garanti pur, est acheté, toutes quantités, prix officiel, paiement comptant à réception. Faire offres **Maison H. Kohler**, Conseil 23, Vevey. Tél. (021) 5 19 45.

A vendre nombre limité de

colonies

d'abeilles italiennes pures, sur 4 et 6 cadres D.-B. Joindre 20 ct. pour réponse.

Apiculture Svanascini, Mendrisio (Tessin).

Reines „Nigra“

avec cage d'introduction, fr. **10.50**. Grivet, Grattavache près Bulle.

Prière de ne pas téléphoner. Ecrire lisiblement l'adresse.

Reines 1946

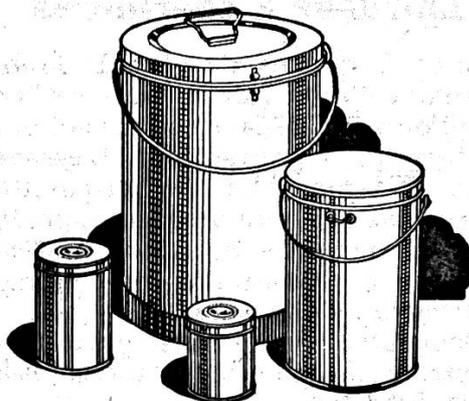
de meilleure souche, fécondées à la station de fécondation 127, au prix officiel de fr. 20.—. Reines fécondées au rucher à fr. 12.—.

M. Boschung, apic. Ueberstorf (Frib.).

A vendre quelques

NUCLEI

3 cadres, fr. 65.—. **Reines 1946**, à fr. 12.50. Médaille d'or au concours d'élevage de reines. Joindre carte-réponse. Th. Luscher, ap., Leysin.



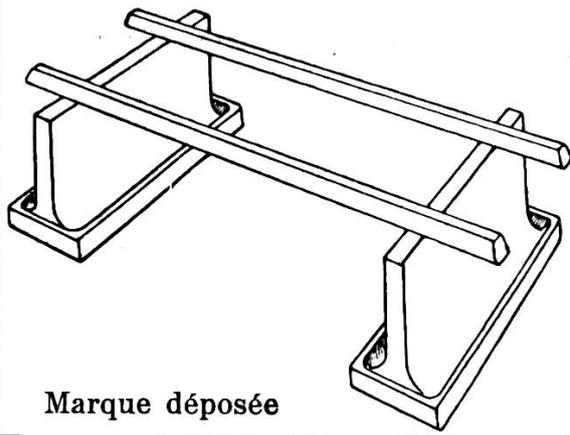
BOITES ET BIDONS A MIEL

de première qualité
aux prix officiels

Kopetschny Frères

Fabrique d'emballages métalliques

Frauenfeld (Thurg.) Tél. 7 10 41



Marque déposée

L. CORNAZ & FILS

Allaman (Vaud)

SUPPORTS DE RUCHES

en ciment, avec auget pour protection contre les fourmis et abreuvement des abeilles. Prix par pièce **Fr. 5.—**. Rabais suivant quantité. **Poutrelles** en ciment armé de 300 cm. de long. Prix par paire **Fr. 6.—**.

Hausse 3⁰/₀ plus impôt.
Départ Gare Allaman

FABRIQUE DE RUCHES ET CHALETS-RUCHERS

O. Boillat *Loveresse J. b.*

Téléphone 9 20 74

Spécialité de ruches perfectionnées - Ruches D.-B. et D.-T. D.-B. Jura à 10 cadres, avec parois doubles isolées - Ruches suisses, pépinières - Ruchettes - Nourrisseurs « Idéal ».

Prix-courant franco

Etablissement d'Apiculture

J. et Ed. Bassin, Marchissy (Vd) TÉL. 9 87 38

Ruches D.-B., D.-T., ruches pastorales, ruches-pépinières, cadres, coussins-nourrisseurs, ruchettes d'élevage RUCKSTUHL et tout matériel

Travail soigné

Prix-courant franco

Dépôts : M. Ruckstul, apiculteur-éleveur, Chambésy — M. Jaunin, apiculteur, Brent

**Pour une bonne ruche,
un rucher-pavillon moderne,
des accessoires de qualité,**

adressez-vous aux spécialistes :

LIENHER frères, constructeurs,

Téléphone 7 13 24 **SAVAGNIER (Ntel)** Prix-courant franco



Sucre de fruits Hostettler

*est liquide et sans odeur
franco gare de destination fr. 1.02 le kg.*

Achats en groupe de plus de six bidons Fr. 1.— le kg.

Sucre de fruits et boissons S.A. Altstetten-Zürich

Signature de contrôle pour les apiculteurs

COMMANDE (A détacher et à introduire dans une enveloppe affranchie par Fr. 0 20)

Veillez m'envoyer de suite franco gare C.F.F.
..... bidons de 35 kg net de **sucre de fruits liquide «D» pour
les abeilles au prix de Fr. 1.02**, payables à réception de la marchan-
dise, contre remboursement. Je m'engage à retourner les bidons vides,
dans les deux mois qui suivent la réception, franco-gare **Altstetten-
Zürich.**

....., le 1946.

Pour 1 bidon de 35 kg net = 23 kg de coupon de sucre Signature et adresse exacte :

" 2	"	70	"	= 47	"	"	"	
" 3	"	105	"	= 70	"	"	"	
" 4	"	140	"	= 93	"	"	"	
" 5	"	175	"	= 117	"	"	"	
" 6	"	210	"	= 140	"	"	"	

Ci-inclus kg coupons

Attention ! Timbre de rationnement. Nous vous rendons attentifs au fait que nous ne pouvons livrer qu'après réception des coupons. Nous vous prions donc de joindre ces derniers aux commandes.